

Image not found or type unknown



Taxe fonciere et bail commercial

Par **pilippin**, le **12/01/2010** à **19:36**

Bonjour,
Propriétaire d'un fond de commerce d'un restaurant mon propriétaire me réclame le montant de la taxe foncière .
Hors celle ci n'est pas indiqué dans le bail , il y est simplement stipulé que je dois réglé les taxes de voirie ainsi que les taxes incombant habituellement au locataire .
Pouvez vous m'indiquer si je suis dans l'obligation de régler la taxe foncière même si elle n'est pas indiquée dans le bail , et que sont les taxes de voiries et les taxes incombant au locataire ?
Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous porterez à ma demande .